

INDEMNISATION REFUSÉE

1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951



La plupart des Roms et Sinti ne recevaient aucune indemnisation pour les biens perdus ou détruits, notamment leurs maisons. Souvent, les maisons des Roms étaient construites sur des terrains communaux et, en général, ils ne savaient pas qu'il fallait les enregistrer dans le cadastre. C'est pourquoi, après la guerre, la majorité des survivants ne possédaient aucun papier officiel attestant qu'ils avaient possédé une maison ou que leur maison avait existé.

E.2

Saviez-vous

... que des centaines de quartiers rom avaient été détruits intentionnellement par les autorités locales?

... que c'est seulement 50 ans après la fin de la guerre que les Roms commencent à recevoir des indemnisations pour leurs biens perdus?

A vous

Encore aujourd'hui, il y a des personnes qui perdent tous leurs biens et leurs documents dans une guerre. Quelles sont les conséquences pour ces personnes et qu'est-ce qu'elles peuvent faire?

La photo

Photographie de police du quartier rom à Unterschützen dans le Burgenland prise vers la fin de 1920. Archives régionales Burgenland, Eisenstadt/Autriche.